



Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale
25 août 2020
Français
Original : anglais

Comité des droits de l'homme

Décision adoptée par le Comité en vertu du Protocole facultatif, concernant la communication n° 2380/2014*, **

Communication présentée par : A. S. T. P. et A. N. T. P.

Victime(s) présumée(s) : Les auteurs

État partie : Australie

Date de la communication : 26 mars 2014 (lettre initiale)

Question(s) de fond : Expulsion vers Sri Lanka

Le 13 mars 2020, ayant été informé que les auteurs avaient obtenu des visas temporaires de protection leur permettant de rester en Australie, le Comité a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 2380/2014.

* Adoptée par le Comité à sa 128^e session (2-27 mars 2020).

** Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Yadh Ben Achour, Arif Bulkan, Ahmed Amin Fathalla, Christof Heyns, Bamariam Koita, Marcia V.J. Kran, Duncan Laki Muhumuza, Photini Pazartzis, Vasilka Sancin, José Manuel Santos Pais, Yuval Shany, Hélène Tigroudja et Gentian Zyberi.

